

Élections professionnelles du 2 décembre 2008

éducation **Sud** Bretagne

Union
syndicale
Solidaires

Avec **Sud** un syndicalisme

Solidaire

Issu des luttes, Sud éducation s'emploie depuis sa fondation à construire un syndicalisme intercatégoriel qui rassemble, au lieu de les diviser, les personnels enseignants et non enseignants, titulaires comme précaires, sans considération de corps, de statut, de discipline ou d'activité. Un syndicat qui lutte avec les "sans" : sans papiers, chômeurs/euse et précaires.

Unitaire

Qui n'isole pas les personnels du reste du monde du travail. SUD éducation agit au sein de l'Union **Solidaires** avec les autres syndicats SUD du public et du privé (SUD PTT, SUD Santé Sociaux, SUD rail, SUD collectivités territoriales ...), tout en conservant son autonomie.

Un syndicat qui n'est pas limité par les murs de l'école ou les contours d'une catégorie.



démocratique

Rotation des mandats, limitation des décharges syndicales, assemblées générales souveraines : à Sud nous privilégions la démocratie directe.

Un syndicat indépendant à l'égard de tous les partis politiques.

Un syndicat qui refuse la neutralisation des luttes collectives par des stratégies perdantes excluant l'affrontement véritable avec le pouvoir.

Un syndicat qui refuse la cogestion avec l'administration, qui garantit la transparence.

Nous refusons le libéralisme mondial, générateur d'exclusion et de violence, comme horizon des rapports humains.

Des bonnes raisons de voter **Sud**

Les commissions paritaires n'ont qu'un rôle consultatif : ce sont l'inspecteur d'académie, le recteur et le ministre qui détiennent le pouvoir de décision final. Et pourtant, SUD éducation se présente à ces élections

- pour permettre aux personnels par leur vote de soutenir ses prises de position contre l'ordre libéral et l'affaiblissement programmé du service public d'éducation.
- pour défendre l'intérêt de l'ensemble des personnels et les situations individuelles dans les cas de répression hiérarchique ou disciplinaire.
- pour obtenir facilement des informations administratives

pour les diffuser.

Sud éducation ne se fait aucune illusion sur la volonté d'associer véritablement les syndicats aux prises de décision qui engagent l'avenir de l'école publique. La tendance serait plutôt à la répression et aux poursuites judiciaires contre ceux, lycéens ou militants syndicaux, qui s'opposent à l'avancée de l'ordre libéral.

Pour avancer vers une autre école, une autre société, Sud éducation privilégie la lutte

Pour Sud Education, l'orientation scolaire ne doit pas être intégrée aux maisons de l'emploi ou autres guichets uniques, ni devenir une annexe de la psychologie scolaire. Ni psychologue réduit à de la re-médiation scolaire, ni « orientEur » chargéE de faire du placement professionnel, les COP avec leurs missions actuelles ont toute leur place dans le service public d'éducation. Garants d'un système éducatif démocratique que chacune peut s'approprier, l'ONISEP, les CIO et les personnels qui y travaillent doivent être préservés et même renforcés.

Disparition programmée du service public d'orientation

- **Dégradation des conditions d'accueil et de travail dans les Centres d'Information et d'Orientation (CIO) :** baisse des budgets de fonctionnement (qu'ils soient gérés par l'état ou par les conseils généraux), fermeture et/ou regroupement de CIO, suppressions de postes administratifs, baisse des frais de déplacement des personnels.
- **ConseillerE d'orientation psychologue, un corps en extinction :** baisse continue des recrutements (divisés par cinq depuis 2003) alors que des départs massifs à la retraite sont attendus pour les années à venir (environ 300 départs par an, la moitié de la profession ayant plus de 50 ans). Remplacement annoncé d'un seul départ à la retraite sur 6 en 2008, le HCE préconisant même (sans rire !) l'arrêt total du recrutement Cette asphyxie de la profession ne permet plus d'être en mesure de répondre aux attentes des élèves et de leur famille. Elle favorise le développement rapide du juteux marché privé du conseil en orientation (coaching, counseling...) destiné aux jeunes issus de familles pouvant s'offrir de tels services.
- **En parallèle, transfert des missions des COP aux enseignantEs :** entretiens systématiques d'orientation menés par les professeurs principaux en 3^{ème} et 1^{ère}, orientation active à l'université. Commission Pochard et rapport annuel du HCE qui proposent d'intégrer le conseil en orientation aux obligations de service des professeurs.
- **Depuis 2003, les rapports pleuvent. Ils préconisent une décentralisation des CIO :** les COP seraient rattachés à des établissements scolaires. Ils perdraient ainsi l'autonomie et l'indépendance qui leur permet d'être réellement au service des élèves et de leur famille.
- **L'ONISEP en voie de privatisation :** l'Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions multiplie les partenariats, que ce soit pour ses publications ou pour des manifestations diverses, avec les fédérations patronales et des officines du secteur privé.

Sud Education revendique :

Pour les CIO :

- ❖ Maintien de la place et du statut des CIO (relevant du Ministère de l'Education Nationale et indépendant des établissements scolaires).
- ❖ Maintien d'un réseau de CIO sur tout le territoire (au moins les 560 existants).
- ❖ Gestion uniforme des moyens de fonctionnement assurée par l'Education Nationale.
- ❖ Des moyens de fonctionnement et des locaux décents permettant l'accueil du public dans les meilleures conditions.
- ❖ Des personnels administratifs, titulaires de l'éducation nationale en nombre suffisant.
- ❖ Des documentalistes à la hauteur des besoins. Au minimum un poste à temps plein, quelque soit la taille du CIO ou de l'antenne.

Pour les COP :

- ❖ Maintien du statut de fonctionnaire d'état et des missions actuelles. Notre coeur de métier, c'est l'information et le conseil individualisé en orientation.
- ❖ Maintien de la formation professionnelle spécifique et du niveau de qualification actuel.
- ❖ Des recrutements permettant d'atteindre dans les 5 ans à venir le ratio 1 COP pour 500 élèves du second degré.
- ❖ Des recrutements permettant d'intervenir significativement dans l'enseignement supérieur.
- ❖ Des conditions de travail adaptées (respect de la maîtrise de l'emploi du temps sur la base de 35 heures hebdomadaires avec le maintien du quart temps, prise en charge des frais de déplacement, dotation en matériel informatique).
- ❖ Arrêt du recrutement de personnels précaires et titularisation immédiate et sans condition de ceux déjà employés.
- ❖ Création de postes de titulaires réservés réellement aux remplacements.

Pour l'ONISEP

- ❖ Des moyens de fonctionnement conséquents, assurés exclusivement par l'Education Nationale, qui garantissent l'indépendance de son activité et une diffusion systématique de ses productions (un office central avec une rédaction autonome, des délégations régionales avec des points de diffusion accessibles)

Pour Sud Education, se mobiliser pour le service public d'orientation, c'est s'inscrire fondamentalement dans la défense du service public d'éducation, c'est lutter contre la dégradation des conditions de scolarisation des élèves et contre la dégradation des conditions de travail des personnels dont la charge de travail ne fait que croître.

L'ECOLE N'EST PAS UNE ENTREPRISE, L'EDUCATION N'EST PAS UNE MARCHANDISE

***Pour la défense de nos missions actuelles dans le service public d'éducation
avec les moyens matériels et humains permettant de les exercer pleinement***

Pour renforcer un
syndicalisme qui refuse
clairement
d'accompagner la
régression sociale

VOTEZ ET (bien mieux encore !), REJOIGNEZ



Pour une autre
école dans une
autre société